

FINALE (Etape 3) CHALLENGE NOUVELLE-AQUITAINE

Dimanche 08 Février 2026 – Bordeaux Lac

Le Challenge Nouvelle-Aquitaine se déroulera avec des équipages représentés par leur zone respective (voir tableau ci-dessous).

Programme des courses par catégorie :

- **U15** : Course en 4x+ et 8X+ sur 1000 m (étape 4 championnat national jeune)
- **Autres catégories** : Course en 4x et 8+ sur 1500 m

Tous les équipages U15 / Autres catégories seront engagées sous l'appellation de leur zone.

Zone Géographique	CD	Référent
Zone Côte Sud	CD 64 et 40	Henri Dallacqua
Zone Sud-Ouest	CD 33	Laurent Lahache
Zone Est	CD 19, 24, 47, 87	Nicolas Delage
Zone Nord	CD 17, 16, 86, 79	Lorelei Joseph

Contribution des clubs :

Pour une organisation optimale de la régate, chaque club participant devra fournir des bénévoles pour les rôles suivants :

- Chronométrage
- Mise en place de la sécurité (pilote canot moteur ou assistant)

Arbitres et chronométreurs volontaires déjà identifiés :

- **Président du Jury** : Philippe Maby
- **Arbitres** :
 - Irène Riviere - Christian Coutenceau - Dominique Janiak - Patrick Lissart
 - Bruno Pissotte – Delphine Petit Etienne
 - Katia Belliot - Robin Le barreau – Maxime Gondat – Jean Michel Mascotto
 - Stagiaires : Andréa Maxime – Drystan Piazza

Inscription des bénévoles :

Les clubs doivent informer le président du jury des personnes qui pourront contribuer à l'organisation de la régate. Cela permettra de planifier les équipes et les tâches pour la journée.

Contact : ligue@avironnouvelleaquitaine.fr

Engagements :

Les engagements doivent être réalisés par les référents de chaque zone, qui recevront un lien à cet effet

La date limite des engagements est le :
Dimanche 01 Février 2026 à 00h00

Nous vous rappelons que les engagements sont payants à hauteur de 3€ / engagement. Les forfaits et ajouts enregistrés à la réunion en visioconférence de Jeudi 05 février seront comptabilisés. Passé cette date, seuls les forfaits conformément au Code des régates seront acceptés mais resteront dus.

Paiement sur place uniquement par chèque (pas d'espèces) ou virement à la Ligue Nouvelle Aquitaine après réception de la facture par mail

Dates importantes :

- **Dimanche 01 Février 2026** : 00h00 – Clôture des inscriptions pour les référents des zones
- **Mercredi 04 Février 2026** : 16h00 – Diffusion du programme aux clubs

Dispositions générales :

- **Réunion d'information :**
 - Partie 1 en visio le jeudi 05 février 18h30

Microsoft Teams [Besoin d'aide ?](#)

Rejoindre la réunion maintenant

Numéro de réunion : 397 858 821 529 00

Code secret : 5Yu2yx2p

- **Réunion des délégués:**
 - Partie 2 le matin à 09h00 à la tente de la Ligue (présence des délégués obligatoire)
- **Début des courses** : 10h00
- **Séries** : Le matin
- **Finales** : L'après-midi
- **Attribution des points** : Selon les résultats des finales A et B (12 premiers) (cf. tableau ci-dessous)
- **Programme et résultats** : Disponibles sur le site Crewtimer
- **Pesée des barreurs :**
 - Horaires : **9h00 à 11h00**
 - Chaque barreur devra apporter sa **surcharge qui ne devra pas dépasser 20kg**, ainsi en **catégorie Jeune, le barreur doit peser minimum 30kg sans surcharge**.
 - Lieu annoncé lors de la réunion d'information.

Remise des médailles :

Les médailles seront remises à la clôture de la compétition.

Remise du Challenge :

Le challenge sera remis à l'équipe de zone vainqueur à l'issue des 3 étapes.

Calcul des points par équipage :

Bateaux	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème
4x et 4x+	25	23	21	19	17	15	13	11	9	7	5	3
8X+ et 8+	50	46	42	38	34	30	26	22	18	14	12	8

Ordre des courses :

N°	Catégorie	Discipline	Distance	Heure
1	U19 & Senior Homme	8+	1500 m	10h00
2	U19 & Senior Femme	8+	1500 m	10h10
3	U19 & Senior Homme	4x	1500 m	10h20
4	U19 & Senior Femme	4x	1500 m	10h30
5	U15 Homme	8X+	1000 m	10h50
6	U15 Homme	4x+	1000 m	11h00
7	U17 Homme	8+	1500 m	11h20
8	U17 Femme	8+	1500 m	11h30
9	U17 Homme	4x	1500 m	11h40
10	U17 Femme	4x	1500 m	11h50
11	U15 Femme	8X+	1000 m	12h10
12	U15 Femme	4x+	1000 m	12h20

Forfait

En cas de forfait, celui-ci doit être déclaré par écrit par le délégué de l'association en indiquant les motifs lors de la réunion des délégués. Le forfait non déclaré à la réunion des délégués ou sans raison médicale constatée par un médecin ou les services de secours de la régate à l'issue de la réunion est sanctionné d'une amende de 50 Euros.

Remplacement

Le remplacement est déclaré par écrit au président de jury lors de la réunion des délégués ou au plus tard une heure avant la première épreuve de l'équipage. Le remplacement n'est autorisé par le président du jury que pour raison médicale constatée par un médecin.

Le service de secours

Sera présent sur site de 9h00 jusqu'à la clôture de la compétition.

Restauration

Des repas sont disponibles auprès de l'organisation, merci de cliquer sur le lien si vous souhaitez déjeuner sur place (**tarif : 6€/personne**) : rubrique « Repas du Rameur ENB 2025-2026 »

<https://www.helloasso.com/associations/emulation-nautique-de-bordeaux/boutiques/repas-du-rameur-enb-2025-2026>

Mickaël BOUSQUET

Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron

Pierre TRICHET

Président EN Bordeaux